

PREMIER RÉSEAU DE MAGASINS BIO EN FRANCE

COMMUNIQUE DE PRESSE Le 18/01/2010

2010, année internationale de la biodiversité : Biocoop souligne l'enjeu des semences paysannes et rappelle la nécessité d'une agriculture biologique diversifiée

LA BIO-DIVERSITE SELON BIOCOOP!

Les semences ?**

Au sens large, la semence est l'organe de la plante qu'on a choisi d'utiliser pour la multiplier (graine, bouture, tubercule, plant et rhizome).

Il y a une dizaine d'années, elle était collectée, triée, maintenue, sélectionnée, échangée et multipliée par ceux qui les produisaient dans leurs champs.

** Source : Réseau Semences paysannes

Source de l'agriculture biologique, la semence est un composant incontournable de la biodiversité. En effet, s'il est question de protéger cette fameuse biodiversité, il est alors impératif de maintenir une multiplicité d'espèces végétales à la portée de tous les paysans, tant dans la pratique que dans le commerce des semences.

Aujourd'hui, la réalité des semences bio est toute autre : les pratiques du marché auxquelles elles sont rattachées ne sont pas favorables à la préservation de l'agro biodiversité.

Biocoop qui œuvre pour le développement de l'agriculture biologique en expose les raisons.

Une réglementation restrictive

Les coûts d'inscription d'une espèce au Catalogue Officiel des espèces et des variétés cultivées s'élèvent à 15 000 euros pour les grandes cultures par exemple. **

Au travers de ce catalogue, la législation qui encadre le marché des semences paysannes avantage les semenciers industriels. Pour avoir le droit de vendre et d'échanger ses propres semences, un agriculteur est obligé de les inscrire sur un catalogue officiel, régi par des règles astreignantes et un coût d'inscription onéreux. Certains agriculteurs sont alors parfois contraints à l'illégalité.

« Il y a un vide juridique autour des semences paysannes qui amène certains agriculteurs à se protéger autrement et à trouver des solutions alternatives» explique Valérie Chable, chercheuse à l'INRA Rennes.

C'est le cas de l'association de producteurs <u>Kaol Kozh</u> (Bretagne) dont les semences sont la copropriété de tous ses adhérents. «En nous appuyant sur nos statuts, nous pouvons, entre adhérents, échanger, partager nos semences qui sont elles mêmes, produites et sélectionnées par une autre partie de nos adhérents! » commente **René Léa, président de l'association Kaol Kozh** (vieux chou en breton et bien commun en russe).

Un monopole industriel

2006 : 10 sociétés contrôlaient 57% des ventes mondiales de semences contre 37% en 1996 **

Le marché des semences paysannes est majoritairement dominé par de grands semenciers industriels. Ces derniers choisissent de mettre sur le marché les semences qu'ils jugent les plus rentables...en résultent une érosion massive de la diversité agricole - plus particulièrement en agriculture biologique - et un non respect de la saisonnalité des produits.

De nombreuses variétés anciennes ont aujourd'hui disparu (les choux de Lorient ou encore les haricots coco de Pont l'Abbé***) et, à l'inverse, différentes espèces de tomates ou de fraises sont proposées en toutes saisons!

« Chaque région a sa spécificité et les paysans adaptent leurs cultures à leurs terroirs. Ces richesses du patrimoine agricole sont désormais oubliées des gros semenciers. De plus, il existe très peu de semences bio : elles ne sont pas jugées suffisamment rentables par les industriels donc très peu exploitées. » constate Vincent Lestani, Directeur de la CABSO (Coopérative des agriculteurs biologistes du Sud Ouest).

*** Source BioBreitz - Kaol Kozh



PREMIER RÉSEAU DE MAGASINS BIO EN FRANCE

Des agriculteurs dépossédés

« Les paysans sont totalement dépendants financièrement des gros semenciers industriels. Ils ne maîtrisent plus leurs propres semences alors que par nature, ces dernières sont le résultat de leur travail. » Philippe Catinaud, de Réseau Semences Paysannes

Le principe même du commerce des semences industrielles prive les agriculteurs d'un savoir-faire ancestral pour maintenir la capacité de production et sans enjeu financier véritable.

agro biodiversité

Source: www.biodiversite.ch

L'agro biodiversité implique [...] toutes les formes de plantes, de microorganismes et de [...]. De même, les « services rendus » par les écosystèmes agricoles font partie de l'agrobiodiversité : par exemple, les processus écologiques nécessaires au maintien de la fertilité du sol [...]

Les agriculteurs souffrent donc d'une véritable perte d'autonomie dans leur métier alors que le travail et la sélection des semences paysannes sont des pratiques séculaires de l'agriculture traditionnelle

Tel qu'il est pratiqué aujourd'hui en France, le commerce des semences paysannes engendre de lourdes conséquences sur la diversité cultivée.

Militant depuis toujours pour une agriculture bio diversifiée, Biocoop a à cœur de soutenir les actions menées par ses partenaires pour défendre les semences paysannes bio.

Ainsi Biocoop soutient des initiatives qui sont orchestrées par plusieurs structures : la CABSO qui organise des journées de formation et d'échanges autour des semences paysannes, Réseau Semences Paysannes, Kokopelli ou encore l'APFLBB (Association des Producteurs de Fruits et Légumes Biologiques de Bretagne)...

Biocoop, premier réseau de magasins bio en France, a pour objectif de développer une agriculture biologique durable. Bien plus qu'un simple réseau de commerçants, Biocoop s'investit fortement dans sa double mission : construire et renforcer la filière bio avec les producteurs et accompagner chaque consommateur dans sa consom'action.

De nos modes de consommation, découlent les modes de production qui y répondent. Source de la production, la semence est le premier maillon de la chaîne. C'est en changeant nos modes de consommation que chacun œuvre pour une bio diversité.

Pour une vraie BIO DIVERSITE, les semences paysannes ne devraient pas se restreindre à un simple débat de professionnels de l'agriculture bio mais être la préoccupation de tous!

Des pistes pour agir et réfléchir

CABSO

Formations : Présentation de la sélection de semences potagères, aspects réglementaires de la production de semences, mise en pratique etc.

Conférences publiques : le 20 janvier à Port Sainte Marie - Véronique CHABLE, chercheur à l'INRA de Rennes & Philippe CATINAUD, réseau semences paysannes.

Plus d'informations : Voir l'invitation de la conference du 20 janvier 2010

Réseaux Semences Paysannes

Visites et journées portes ouvertes, Fête de la biodiversité, variétés anciennes de potagères...

Plus d'informations : www.semencespaysannes.org

APFLBB: www.biobreizh.org

Kokopelli: www.kokopelli.asso.fr